

Résolutions amendées, nouvelle circulaire et documents complémentaires

Convocation pour le CdS spécial Congrès du 5 février
qui aura lieu de 9h30 à 17h 30, salle Eugène Pottier, Bourse
du travail
de Paris , 3 rue du Chateau d'eau métro république.

Vous trouverez joints : circulaire et tous les textes
nécessaires pour ce
CdS ainsi que quelques documents complémentaires.